

## SELECTIF REGIONAL SLALOM

STADE NAUTIQUE DE BERNOUËT

### Dimanche 27 janvier 2019

Le Kayak Club Angérien est heureux de vous inviter au 1<sup>er</sup> slalom régional de la nouvelle saison 2019 qu'il organise sur le stade nautique de Bernouët. Ce sélectif est important notamment pour les nouveaux compétiteurs qui entrent dans la saison 2019 (cadets 1 par exemple).

#### Organisation :

- R1 : JN BITEAU
- Juge-arbitre : David DUFRESNE
- Responsable des juges : Christine BREGAZZI
- Gestionnaires informatiques : T. ROLANDO et D. BREGAZZI
- Traceurs : Jérôme BLANCHET et Ella BREGAZZI

#### Lieu :

- Stade Nautique de Bernouët, 500m après le camping
- Parking sur place, (Merci de respecter le stationnement balisé !)

#### Inscriptions :

- Frais d'inscriptions 6 €/embarcation inscrite. Chèques à l'ordre du KCA
- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>
- Les inscriptions sont closes le lundi précédent (à 23h59) le début de la compétition. En cas d'inscription tardive une pénalité de 10 € sera appliquée par embarcation.
- Invitations réservées aux athlètes du comité Nouvelle Aquitaine. Ces inscriptions sont à demander au R1.

#### Renseignements :

- Site internet : <http://canoesaintjeandangely.fr>
- M. JN Biteau ☎ : 06.70.71.51.11 Mèl : [jean\\_noel.biteau@aliceadsl.fr](mailto:jean_noel.biteau@aliceadsl.fr)
- Office de Tourisme ☎ : 05.46.32.04.72 <http://www.saintongedoree-tourisme.com/>
- Camping Val de Boutonne ☎ : 05.46.32.26.16 <http://www.camping-charente-maritime-17.com/>
- Couett' Hotel ☎ : 05.46.26.64.62 <http://www.couett-hotel-st-jean-angely.fr/>

#### Programme :

Samedi 26 janvier		Dimanche 27 janvier	
⌚	Regroupement CD17 : 10h - 16h	⌚	Réunion des juges : 8h30
⌚	regroupement ouvert à tous !	⌚	Règlement des inscriptions : 8h - 9h
⌚	Montage du parcours : 17h00	⌚	Qualification : 9h30
⌚		⌚	Finale A et B : 13h30

Horaires sous réserve du nombre de participants

Ordre catégories prévisionnel : 1/ INVITES 2/ C1H 3/ K1D 4/ C2H 5/ C1D 6/ K1H 7/ C2D

#### Règlement :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire les juges nécessaires formés. *Rappel : un juge de porte à partir de 3 compétiteurs, 2 juges au-delà de 12 dossards. Pénalité de 100 € par juge manquant et par phase de course*

Le buffet et la buvette vous attendront tout le Week-end !